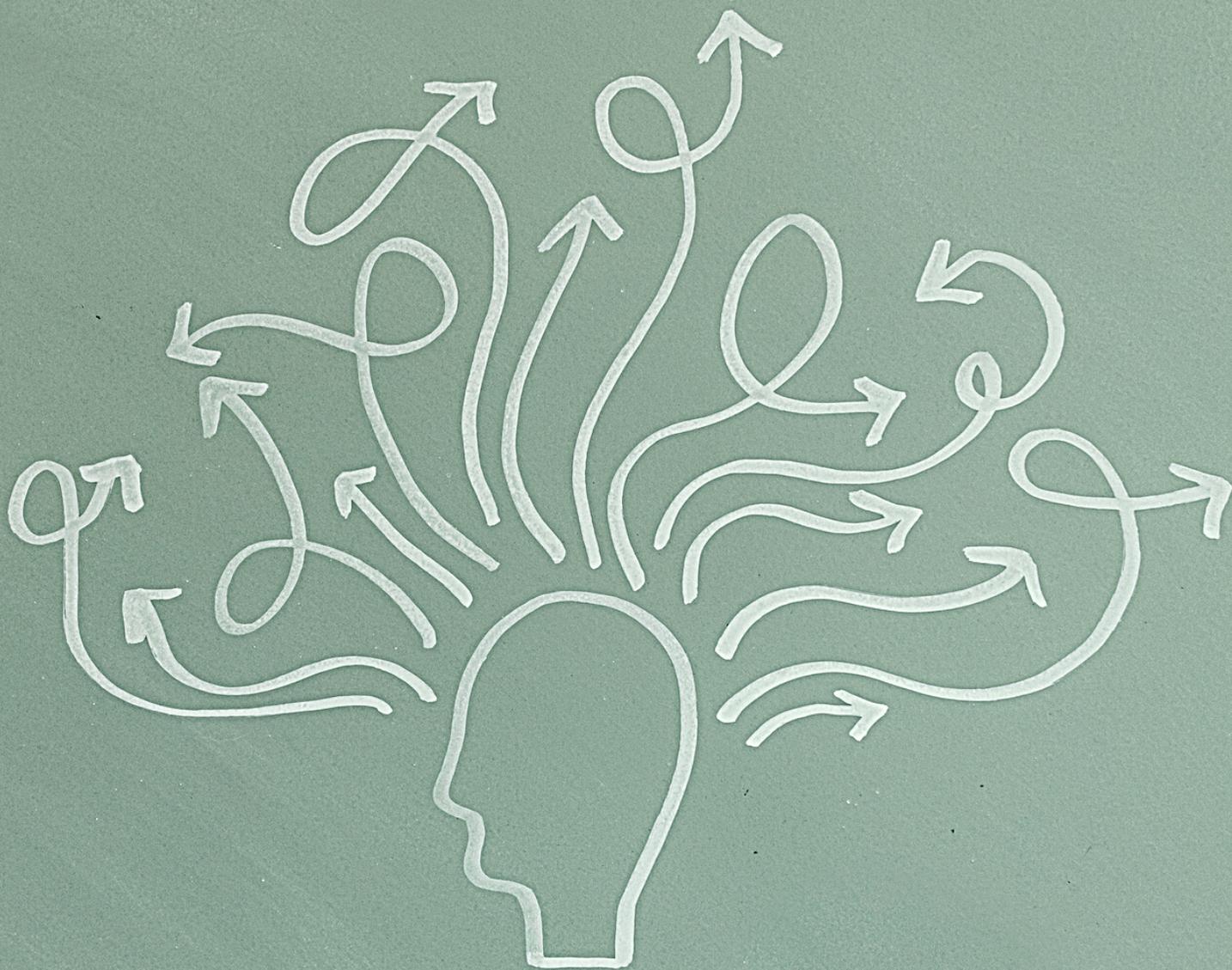


**2021-
2022**

Rapport d'activité



Mot de la présidente

Mot de la présidente

Bonjour, chers membres, j'aimerais faire un retour sur la dernière année. Malgré la Covid-19 nous sommes demeurés actifs. La clientèle est revenue chercher des services principalement en présentiel. Les sommes amassées grâce à la marche 12 jours en juin nous auront permis de maintenir certains services en place tout l'été. Différents travaux ont été apportés à l'intérieur et à l'extérieur des locaux dans le but de rendre la ressource plus accueillante pour la clientèle et les partenaires. De plus, nous avons ajouté une enseigne sur le bâtiment afin de nous rendre plus visibles auprès de la communauté.

L'ajout des services pour les 12-18 ans nous a permis de mieux répondre aux besoins de la jeune clientèle. D'ailleurs, une nouvelle intervenante (Kassandra) est mandatée pour offrir des services à la clientèle de 12-35 ans.

En conclusion, il est important de continuer à prendre soin de sa santé mentale. En espérant que l'année 2022-2023 soit meilleure.

Danielle Cloutier

PANDÉMIE

La dernière année a été teintée par la poursuite de la pandémie mondiale de la Covid-19. La population de la MRC de Coaticook, tout comme la population mondiale a dû s'adapter aux différents changements engendrés par la maladie, mais aussi par les mesures sanitaires mises en place par les autorités. Tous les organismes de la MRC de Coaticook ont uni leurs forces afin de combler les besoins des Coaticookois.

L'équipe de l'Éveil a su s'adapter aux besoins, se réinventer au niveau de l'offre de services, changer ses modes d'intervention et se centrer sur les besoins des membres avant tout. Pour ce faire, nous avons maintenu les services par Messenger, FaceTime, par courriels et bien sûr au téléphone. Nous avons aussi dû réaménager les locaux afin de pouvoir maintenir les services en présentiel, et ce, de façon sécuritaire et suivant les mesures sanitaires.

Cette période fut et est toujours source d'adaptation pour tous. Les différentes statistiques et informations qui se trouveront dans ce document ont été teintées par la pandémie. Les services offerts l'ont été fait différemment et souvent plus intensément. Les demandes étant grandissantes et plus importantes pour chaque personne, les intervenants devaient passer plus de temps avec les membres afin de bien cerner les besoins de chacun et y répondre.

Différents services ont pu reprendre malgré la pandémie, comme les "Soupes et desserts", le club de marche, les ateliers en présence, etc. Par contre, nous avons dû maintenir la pause de toutes les activités grand public de même que les représentations en présence. Nous espérons pouvoir reprendre toutes nos activités régulières au cours de l'année 2022-2023.



Membres du conseil d'administration 2021-2022

- Danielle Cloutier, Présidente
 - Christine Soucy, Vice-présidente
 - Danielle Tremblay, Trésorière
 - Marjorie Tyroler, Secrétaire
 - Washington Lima, Administrateur
 - Karine Meunier, Administratrice
-
- Stéphanie Vachon, Personne-ressource

Au sein de l'équipe cette année

- Stéphanie Vachon, bachelière en éducation et directrice générale
- France Parenteau, adjointe administrative
- Diane Carrier, psychoéducatrice (à quitté en juin)
- Annick Lauzon, technicienne en travail social (à quitté en avril)
- Christine Lynch, technicienne en travail social (retour de maternité en septembre)
- Kim Bilodeau, technicienne en éducation spécialisée
- Cassandra Côté, technicienne en éducation spécialisée (embauche en mai)
- Véronique Bérard, B.A., M.A., AATQ., Intervenante sociale
- Lucie Cormier, responsable des communications (à quitté en septembre)
- Luc Beaudoin, professeur d'aquarelle

Organisme Porteur : Projet "Travail de rue"

L'Éveil poursuit son mandat d'organisme porteur pour le projet de "Travail de rue" sur le territoire de la MRC de Coaticook. Cette année, Frédéric Jubinville a occupé le poste de travailleur de milieu. Bien qu'ils fassent partie d'une entité à part, les travailleurs de rue et de milieu sont assujettis à la politique des ressources humaines de l'organisme.

Si vous souhaitez consulter leur bilan annuel contenant leurs statistiques et descriptions, vous pouvez contacter la directrice de l'Éveil.

Formation

La formation continue étant un prérequis pour maintenir l'intérêt et le dynamisme dans une équipe, l'Éveil se tient à l'affût des formations qui peuvent s'avérer intéressantes. Comme vous pouvez le constater, ce volet a tenu une place importante dans les activités de l'organisme.

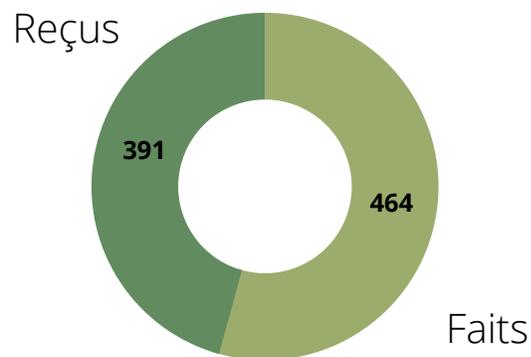
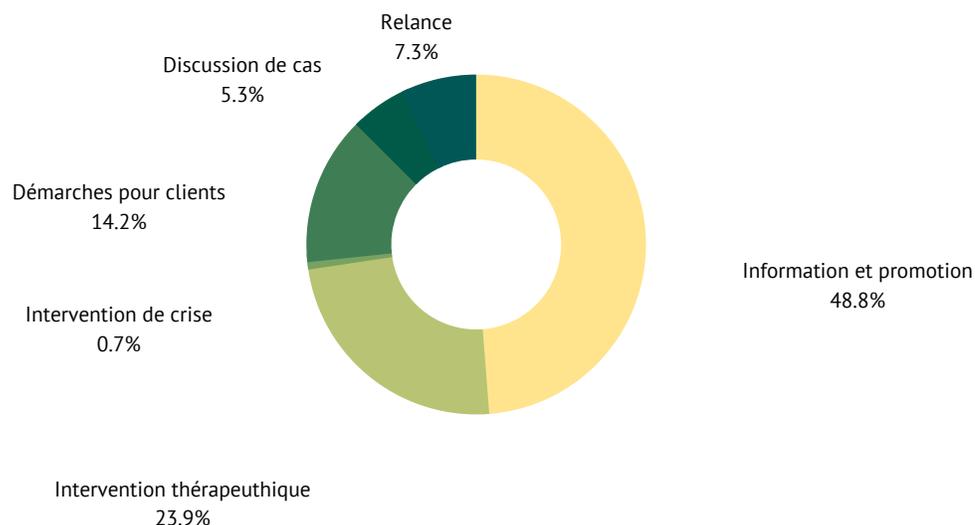
Formation sur l'autogestion de Revivre; Christine et Cassandra
Formation hors-pistes; Stéphanie et Cassandra
Les midis à savoir; Christine, Kim et Cassandra
Formation en communication Psycom; toute l'équipe
Atelier-conférence pour que vieillir soit gai (communauté LGBT personnes âgées); Cassandra
Formation Croix-Rouge - Premiers secours psychologiques; Christine et Kim
Formation sur les adultes ayant été victimes d'abus sexuel dans l'enfance; Stéphanie, Kim et Cassandra
Intervenir auprès des personnes suicidaires à l'aide des bonnes pratiques; Kim
Formation communication (toucher le fantôme pour le faire disparaître); Stéphanie, France, Christine, Kim et Cassandra.

Les services offerts

APPELS

Beaucoup d'informations sont transmises par téléphone. Plusieurs personnes profitent également de ce moyen de communication pour obtenir de l'aide sans avoir à se déplacer. Des interventions régulières et de crise sont d'ailleurs incluses dans ces totaux. Il est à noter que la pandémie nous a amené à faire des suivis téléphoniques plus souvent qu'à l'habitude.

De plus en plus de gens entrent en contact avec nous par messagerie ou Facebook, que ce soit pour prendre rendez-vous ou pour avoir des informations concernant nos activités. Ces données sont partiellement incluses dans les statistiques.



Des démarches effectuées dans différents dossiers sont aussi faites par téléphone, que ce soit avec des partenaires du milieu ou d'autres intervenants(es). Il est donc intéressant de comptabiliser les appels qui sont faits et reçus pour bien représenter le travail accompli.



Les services individuels

Rencontres individuelles (248 rencontres effectuées)

Toute nouvelle personne qui se présente à nos locaux est rencontrée afin de faire l'évaluation de ses besoins et lui présenter les services offerts par l'organisme. Un dossier est alors ouvert. En cas d'incompatibilité entre les besoins de la personne et les services disponibles, nous effectuons une référence vers l'organisme le plus approprié. Nos intervenants sont toujours disponibles pour recevoir en relation d'aide les personnes qui en ont besoin, que ce soit de façon ponctuelle ou en suivi.

Séances d'art-thérapie individuelle (50 rencontres effectuées)

Le service d'art-thérapie individuelle est adapté aux besoins personnels de chacun. Une évaluation des besoins est toujours effectuée dans les premières rencontres pour établir des objectifs communs. Ceux-ci peuvent être le renforcement de l'estime de soi, l'affirmation de soi, la diminution des symptômes anxio-dépressifs, et souvent, de reconnecter la personne avec ses forces et ses ressources intérieures. Le travail en art-thérapie est concret : il permet à la personne de faire des choix, d'exprimer par les médiums des ressentis et de prendre confiance en ses capacités d'agir et de changement. Le travail se fait en douceur et au rythme de chacun, et en général permet d'améliorer le fonctionnement global des personnes qui ont un suivi d'art-thérapeutique sur une période significative (10 à 20 rencontres).

LUMINOTHÉRAPIE

La luminothérapie consiste à s'exposer, en matinée, à une intensité lumineuse de 10 000 lux équivalant à une exposition au soleil, toutefois sans les rayons UV. L'objectif de ces séances est de prévenir la dépression saisonnière ou de remédier partiellement à certains symptômes désagréables associés à la diminution des heures d'ensoleillement.

Nous avons prêté 4 lampes de luminothérapie à des usagers qui en ont fait la demande. Nous effectuons des suivis réguliers avec les membres qui en ont fait la location. Nous savons que, suite à l'essai et aux bienfaits de la luminothérapie, certains membres se sont procuré des lampes pour eux-mêmes.



Les services de groupe

Ateliers de croissance personnelle (79)

Les ateliers sont offerts en séries de dix rencontres à raison de deux heures chacune.

L'heure du placotage (16)

Groupe ouvert offert aux deux semaines. Il permet aux gens d'échanger leurs expériences et leurs points de vue, être en accord, mais aussi en désaccord pour, qu'ensemble, ils puissent chercher une piste adaptable et originale par tous pour cheminer en groupe.

Programmes d'autogestion (154)

Programme de gestion de l'anxiété

"Mieux vivre avec l'anxiété" est un programme d'éducation et d'apprentissage sur la gestion de l'anxiété et de réflexion individuelle. À la suite de ce programme, les participants ont alors de l'information et des outils pour mieux gérer leur anxiété.

Autogestion de l'estime de soi

Reprendre du pouvoir sur son estime de soi, c'est ce que vous propose cet atelier d'autogestion. Décrit comme étant un important facteur de protection, l'estime de soi est importante dans le développement et le maintien d'une bonne santé mentale. La santé ne veut pas nécessairement dire une absence de maladie, mais un état de bien-être autant au niveau physique, psychologique que social. L'autogestion vise à aider la personne à développer du pouvoir sur sa santé mentale en augmentant ses connaissances et en maîtrisant certaines habiletés de bases. Ainsi, la personne sera en mesure de prendre des décisions plus éclairées et de mettre en pratique les comportements qu'elle aura identifiés comme étant sains pour elle. Basés sur 10 rencontres et présentés sous forme de discussion, d'exercices et d'informations, plusieurs sujets reliés à l'estime de soi y seront abordés comme : le discours intérieur, la connaissance de soi, la valise de protection, les perceptions, les émotions et leurs gestions, les relations interpersonnelles et la communication, l'affirmation de soi, les choix et priorités, l'estime de soi au présent et au futur et plusieurs autres thèmes.



Les services de groupe, suite...



Autogestion de la dépression

Programme d'une durée de 10 semaines à travers lesquelles les participants développeront leurs connaissances à propos de la dépression. Ils seront amenés à reconnaître leurs signes avant-coureurs et les éléments qui peuvent influencer leur humeur dans le but d'améliorer leur capacité à gérer leur épisode de dépression.

Relaxation (24)

Stress, anxiété, tension musculaire, trouble de sommeil, petit hamster qui n'arrête pas, bref... Ça vous parle? Plusieurs études démontrent que la relaxation a un effet positif sur l'humeur, le sommeil, les pensées, la concentration et encore plus ! Prendre du temps pour soi est une des bases du bien-être et a une influence favorable sur la santé mentale. Cet atelier de groupe basé sur 10 rencontres vous propose d'en apprendre plus sur différentes pratiques de la relaxation, d'en connaître les bienfaits et de pouvoir en faire l'expérience.

Groupes de parents (40)

Ces groupes offerts en partenariat avec la Maison de la famille de Coaticook, la Direction de la protection de la jeunesse et le CIUSSE de l'Estrie CHUS ont comme objectif de faire du réseautage entre parents. Ils sont composés de parents qui ont un suivi au Centre de santé ou avec la Direction de la protection de la jeunesse ou de parents de la MRC de Coaticook. Différents sujets en lien avec l'éducation, les habiletés parentales et le rôle des parents sont abordés. Nous avons aussi eu des groupes de parents dans le cadre de Hors-piste (décrit dans la section services jeunes).

Plusieurs nouveaux services de groupe ont vu le jour dans la dernière année afin de combler les différents besoins de la clientèle et de la population de la MRC de Coaticook.

Ateliers artistiques de groupe



Aquarelle (247)

L'aquarelle consiste à laisser aller sa fibre créatrice dans un acte de création sans jugement. À l'aide d'un pinceau et d'une technique de mélange de pigments de couleurs avec de l'eau, l'élève apprend les techniques de l'aquarelle.

Photo (38)

En utilisant la photographie comme moyen d'expression, l'élève apprend à mieux se connaître. De plus, cet atelier permet de découvrir ou de redécouvrir le plaisir de faire de la photo et de profiter au maximum de ses bienfaits.



Argile (95)

Cet atelier de création vise à apprendre des techniques du travail de l'argile pour créer des pièces originales.

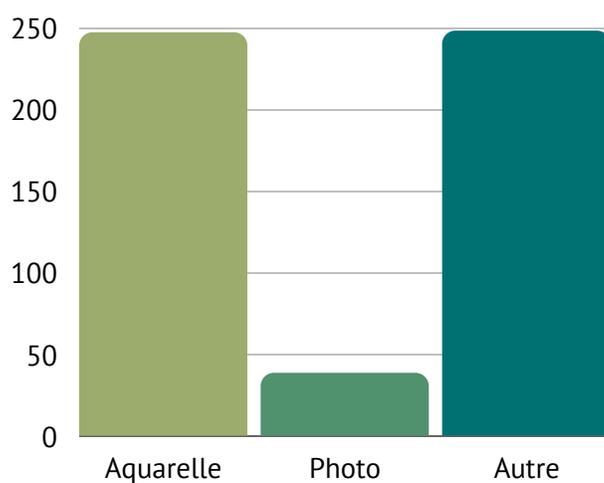
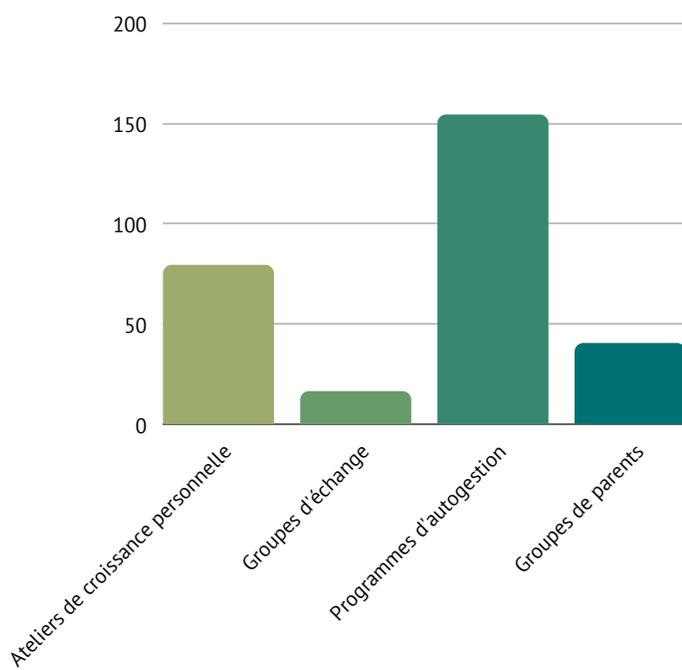
Initiation aux médiums artistiques (23)

Art-thérapie de groupe (41)

Le processus de groupe en art-thérapie est de 10 rencontres de 2.5 h. Les groupes sont fermés et la participation à chacune des rencontres est essentielle. Au départ, des activités d'introduction et de réchauffement permettent de cerner les besoins communs des membres qui participent au groupe. Par la suite, le groupe prend son propre rythme et le dévoilement s'accroît. Les objectifs de groupe sont souvent le soutien mutuel, l'expression de soi, la connaissance de soi et une meilleure connaissance des ressources et défis personnels de chacun des participants. Les séances de groupe se veulent aussi ludiques et génèrent des moments d'apaisement. Finalement, il importe de mentionner qu'en art-thérapie de groupe ce n'est pas l'aspect esthétique des œuvres qui sont mises en valeur, mais leur pouvoir d'expression. L'accent est donc mis sur le processus de création plutôt que sur la production d'œuvre.



Statistiques



Activités socioéducatives



Accompagnement dans les démarches officielles (7). L'objectif est l'acquisition de connaissances de base pour mener à bien des actions associées à la vie quotidienne.

"Soupe et dessert" et repas communautaires (117) Offert tous les mardis midi, un repas à petit prix comprenant une soupe et un dessert accompagné d'un petit pain et des repas complets offerts de façon ponctuelle. Nous tenons à remercier le **Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook** pour son soutien à cette activité. Grâce à leur commandite alimentaire, nous pouvons offrir plus de soupes à plus de gens.



Le jase-tasse (3) est offert en tout temps et donne la possibilité aux personnes utilisatrices de ventiler, de développer des aptitudes de communication et de briser leur isolement.

Exercices physiques (95). Au cours de l'année, nous avons offert un club de marche chaque semaine.

Artisanat (280). Environ 2 fois par mois, nous avons offert des ateliers d'artisanat à la clientèle. Lors des ateliers, une intervenante a fait des porte-clés en pierre, des sacs personnalisés, des cache-pots pour les plantes, du diamonds painting, etc.



Le milieu de vie aura été fermé une partie de l'année en lien avec les mesures sanitaires en place. Nous sommes impatients de pouvoir recommencer à recevoir la clientèle de façon informelle.

Promotion/sensibilisation de la population

Conférences/ateliers-conférences (8)

Des ateliers de promotion de la santé mentale offerts par l'organisme sont disponibles pour la population et adaptés selon le besoin. En 2021-2022, nous n'avons pu animer de conférence.

Des présentations de services ont été effectuées auprès de différents acteurs locaux

- Présentation de services dans différents commerces, usines et associations du milieu de façon informelle. Nous avons aussi offert une présentation de services à certains étudiants du CRIFA et des kiosques à la polyvalente (69).
- Aux différentes équipes CIUSS, sur les tables réseau et auprès des partenaires (26).

Campagnes publicitaires et campagnes Facebook

- #Tapedansledos sur Facebook

Tout au long du mois de décembre, nous avons donné une petite tape dans le dos à des personnes, organismes, partenaires, etc. qui méritaient des félicitations pour leurs bons coups.



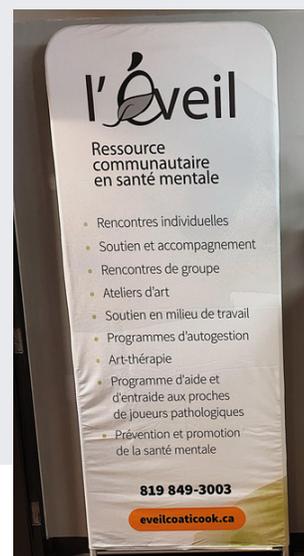
- Campagne Radio

Notre première campagne a eu lieu en mai dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale. La deuxième principale a eu lieu en janvier et était en lien avec la pandémie et la santé mentale de la population. Nous avons aussi eu de nombreuses Chroniques radio lors desquelles nous avons pu sensibiliser la population à différentes problématiques de santé mentale.



Objets promotionnels

- Au cours de la dernière année, nous avons mis à jour notre matériel promotionnel.



Services jeunesse

NOUVELLEMENT OFFERTS AUX 12-18 ANS



SERVICES INDIVIDUELS

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2021-2022, l'Éveil a ouvert ses services à la population de plus de 12 ans. Il est maintenant possible pour les jeunes de rencontrer une intervenante pour recevoir des services individuels. Nous avons d'ailleurs des disponibilités de soir pour mieux répondre aux besoins.

HORS PISTE (14)

En collaboration avec une intervenante de l'équipe jeunesse du CIUSSS de l'Estrie CHUS, installation Coaticook, nous offrons des ateliers en lien avec la gestion de l'anxiété. Les rencontres ont lieu toutes les semaines pour les jeunes pendant 10 semaines et aux deux semaines pour les parents.

EXPOSE SANS EXPLOSER (24)

Dans le cadre d'un projet financé par le ministère de la Culture, des ateliers d'art ont été offerts à la maison des jeunes les mardis après-midi. 10 rencontres ont été offertes aux jeunes intéressés.



JEUNES

Selon les estimations, 10 % des enfants et des adolescents souffrent d'un trouble mental diagnostiqué, dont la moitié environ se déclare vers l'âge de 14 ans : c'est l'une des principales causes de handicap chez les jeunes.

Compte tenu de la gravité de leurs conséquences à l'âge adulte et des effets positifs des traitements précoces, il est essentiel de lutter contre les troubles mentaux chez les plus jeunes afin de leur offrir une meilleure qualité de vie.

Les intervenantes sont régulièrement présentes à la place publique pour animer un kiosque afin de mieux faire connaître la santé mentale et l'organisme.

Le local 18-35 est toujours disponible pour les jeunes, mais les mesures sanitaires en vigueur cette année ne nous ont pas permis une utilisation optimale.



12 jours en juin



En avril 2021, nous avons eu la folle idée de lancer une activité de sociofinancement en collaboration avec Lucie Cormier, productrice déléguée de l'événement.

Notre expérience nous a confirmé que cet événement est bien plus qu'une collecte de fonds. Notre arrêt dans chacune des municipalités nous permet aussi de promouvoir la santé mentale, les services et activités de l'organisme, le transport collectif et bien sûr les bienfaits de la marche sur la santé.

De plus, au travers des publications faites dans les médias et les réseaux sociaux, ainsi que le concours photo des participants, il nous aura été possible d'augmenter la visibilité de la ressource.

Contrairement aux étés précédents, nous avons pu maintenir les services individuels disponibles tout l'été. Les intervenants ont pu accompagner les membres dans leurs démarches, prendre le temps de les rencontrer et de les soutenir dans ce qu'ils vivent au quotidien et d'être tout simplement disponibles en cas de besoin.

Les sommes amassées nous ont permis d'offrir des services de groupe afin de briser l'isolement et de permettre d'ouvrir un lieu d'échange où le jugement n'a pas sa place. Des ateliers d'aquarelle, d'artisanat, de diamond painting et le club de marche ont eu lieu à différentes reprises au cours des mois de juillet et août.

12 jours en juin de retour pour une 2e édition du 8 au 19 juin 2022. Serez-vous des nôtres?

Merci à nos commanditaires



MERCI à nos partenaires DE FAIRE PARTIE DE NOS PAYSAGES ET DE SOUTENIR L'ÉVÉNEMENT 12 jours en juin!

au profit de
l'Éveil Ressource communautaire en santé mentale

Partenaires de prestige



Gîte Les Petits Trésors



Partenaires d'Or



Le Progrès de Coaticook



Partenaires d'Argent



pc expert



Facebook.com/12joursenjuin Participez à notre concours, suivez les marcheurs et votez!

AIDE ET ENTRAIDE AUX PROCHES DE JOUEURS PATHOLOGIQUES

Activités

- Présentation des services lors des rencontres de partenaires (10 présentations cette année)
- Articles dans le Journal Pause santé mentale et infolettre aux partenaires (10 fois dans l'année tirage 100 copies)
- Site web de l'organisme dans la section journal et la section services
- Publications sur Facebook



SEMAINES THÉMATIQUES

Semaine nationale de la santé mentale 2021

Étant donné le contexte pandémique, la semaine de la santé mentale 2021 n'a pas pu être célébrée en grand. Nous avons tout de même souligné la semaine; des articles ont été mis dans le journal "*Pause santé mentale*", une campagne régionale télévisuelle a été mise en place par le Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie et nous avons utilisé les médias sociaux pour transmettre l'information à la population. L'Éveil a mis en place une campagne radiophonique sur les ondes de CIGN 96,7.

Semaine de la prévention du suicide 2022

Pendant cette semaine s'est tenue une campagne estrienne à Radio-Canada avec le Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie. Pour sa part, l'Éveil a organisé un concours sur Facebook pour connaître les moyens que les résidents de la MRC utilisent pour se sentir mieux.



ENTENTES DE SERVICES

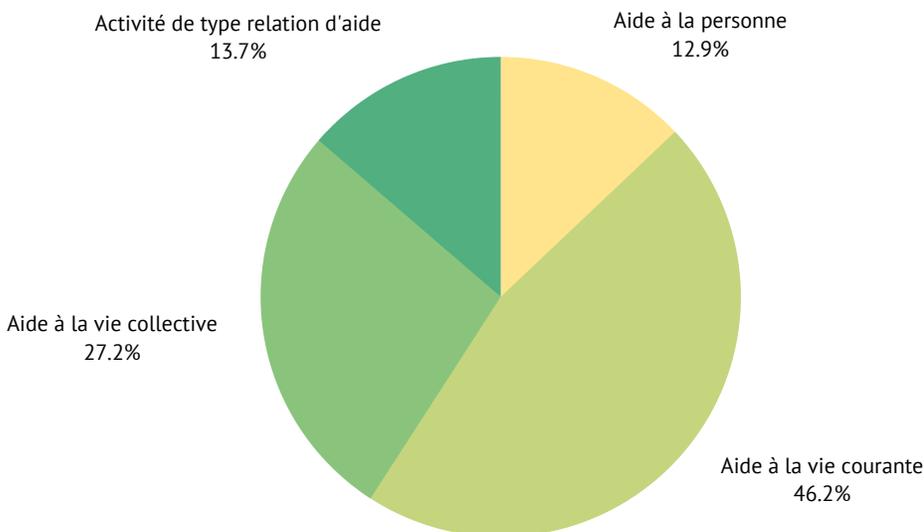
Soutien communautaire en logement social

Description du projet

En collaboration avec l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook, l'Éveil, ressource communautaire en santé mentale, offre à tous les résidents en habitation à loyer modique (HLM) desservi par l'OMH de Coaticook, Compton, Martinville et Waterville, un service de travail de corridor.

Notre approche

Le travail de corridor offert se réalise en fonction du volontariat et de la motivation des personnes concernées. C'est par une entente avec la personne sur la visée de l'accompagnement, les lieux, la fréquence et la durée des rencontres que s'élaborent les modalités de soutien.



Les objectifs

La pratique du travail de corridor vise à assurer le sentiment de continuité et de stabilité à travers les étapes de la vie de la personne. Voici le ratio d'interventions pour chaque type d'accompagnement.

Insertion socioprofessionnelle

Description du programme

En collaboration avec les partenaires du milieu, nous souhaitons rendre accessible au travail, le soutien psychologique et social à toute personne vivant des difficultés personnelles, familiales, sociales ou autres.

Notre approche

C'est dans une approche d'ouverture que nous accueillons les gens volontaires et motivés vers l'appropriation de leur pouvoir personnel en les soutenant dans leurs difficultés pour réduire les contraintes qui ont un impact négatif sur leur équilibre de vie.

Les activités du programme

Les activités débutent par l'accueil et l'évaluation des besoins de la personne dans un climat d'écoute et de soutien dans les difficultés suivies de références vers les différents services offerts dans le milieu et/ou l'accompagnement dans des démarches si nécessaire.

La phase I: La mise en action

La phase 1 se situe en pré-employabilité et s'étale sur une période de 3 mois. Cette période peut se prolonger pour répondre à la progression de chaque participant.

Le but est de regrouper autour d'un programme d'entraînement des personnes qui vivent avec un trouble de santé mentale. Nous avons recruté des participants à l'aide d'un formulaire conçu à cet effet et déterminé leurs besoins et leurs objectifs. Un programme d'entraînement personnalisé a été préparé par un kinésiologue. Le programme inclut deux (2) rencontres de groupe par semaine pour une séance d'une (1) heure d'entraînement. Les séances d'entraînement peuvent être de la musculation ou de l'entraînement extérieur (ex : randonnée, marche, raquette, etc.).

Phase II : Projet de vie

Dans la phase II, nous poursuivons les activités de la phase I pour le maintien des acquis tout en y intégrant les autres partenaires qui vont contribuer à poursuivre les étapes du développement de l'employabilité, l'insertion et enfin le maintien en emploi. Dans un premier temps, il faut établir un plan d'action réaliste avec le participant. Définir des objectifs et les moyens de les atteindre. Ensuite, les participants seront invités à rencontrer les organismes partenaires en mesure de répondre à leurs besoins en tenant compte de leur projet de vie et de leur étape de parcours.



Soutien léger

Description du programme

En collaboration avec les partenaires du milieu, principalement le CIUSSSE de l'Estrie CHUS, l'organisme a mis en place un service de soutien léger à raison de quatorze (14) heures par semaine. L'Éveil souhaite desservir entre dix et quinze personnes supplémentaires par année au sein de l'organisme grâce à cette entente.

« Le soutien léger s'adresse à des personnes aux prises avec des troubles mentaux graves dont le niveau de difficulté est en général beaucoup moindre ou, généralement, plus stable que les personnes bénéficiant des services SIV ou SIM » (MSSS, 2002 :18). Le CNESM (2014) parle de soutien léger qui s'oriente vers une consolidation des acquis, alors que le soutien d'intensité variable (SIV) est davantage axé sur la réadaptation. Par exemple, la personne a besoin d'une visite ou d'un appel mensuel ou aux deux mois pour apprendre ou maintenir des acquis afin d'être pleinement autonome sur le plan de ses AVD/AVQ. Dans le cas du soutien non intensif, « un intervenant assume la coordination et quelques activités de soutien, les autres services sont souvent coordonnés avec d'autres organismes. Il assure un point fixe de responsabilité ou de référence pour la personne et son entourage. Les interventions sont dans la communauté, ou dans d'autres lieux significatifs» (MSSS, 2002).

Clientèle admissible

Le service s'adresse à la clientèle adulte habitant sur le territoire du RLS de Coaticook et ayant une condition de santé mentale généralement stabilisée, notamment, mais non exclusivement, suite à un épisode de service au sein des divers programmes de la DPSMD (clinique externe de psychiatrie (CEP), suivi intensif dans le milieu (SIM), suivi d'intensité variable (SIV), premier épisode psychotique (PEP), etc.).

Dans une perspective de continuum de service en santé mentale, l'organisme sera en lien avec les différents services pouvant référer de la clientèle (p. ex. : suivi intensif dans le milieu (SIM), guichet d'accès en santé mentale et dépendance (GASMAD), clinique externe de psychiatrie (CEP). L'accès pourra se faire de façon continue, en fonction de la disponibilité des intervenants de l'Éveil à accueillir de nouveaux usagers.



Plan d'action 2021-2023

Au cours des prochains mois, nous souhaitons mettre différentes actions en place afin de mieux desservir la population. Les principaux objectifs sont;

S'adapter à la clientèle

Développer un programme 12-18 ans

Développer un programme 18-35 ans

Aménager un logement d'urgence

Développer des services aux communautés ethniques et anglophones

Augmenter l'efficacité à l'interne

Former le personnel en langue anglaise

Embaucher de nouvelles ressources

Offrir plus de formations au personnel

Restructurer l'horaire de travail

Diviser les tâches pour éviter les débordements

Devenir LA référence en santé mentale

Solidifier les liens avec la Cheffe de service en santé mentale du CIUSSS de L'Estrie CHUS

Créer des liens avec les médecins de la MRC

Entretenir et développer des partenariats

Devenir la référence pour la DPJ auprès de la jeune clientèle (adulte)

Développer le partenariat avec la Frontalière

Développer une campagne de financement annuelle

Mettre en place des activités de financement

Structurer une campagne annuelle

Faire l'acquisition d'un logiciel de donateurs

Créer un agenda philanthropique



***Merci à tous!
Un merci spécial à la
MRC de Coaticook pour l'impression
de notre journal tout au long de
l'année!***

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Situation financière	7 - 8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 18
Renseignements complémentaires	
Tableau A - Frais d'administration	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Ressource communautaire en santé mentale «L'Éveil»

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Ressource communautaire en santé mentale «L'Éveil» (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

 , CPA inc.

Sherbrooke
Le 7 juin 2022

¹ Par Marie Josée Fauteux, CPA auditrice

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
PRODUITS		
Subvention - CIUSSS - PSOC		
Mission globale : Santé et service sociaux	162 586 \$	151 101 \$
Projet ponctuel : Soutenir les OC oeuvrant en santé mentale	22 992	-
Projet ponctuel : Allocation du plan d'action services santé mentale COVID-19	-	59 732
Projet ponctuel : Fonds d'urgence COVID-19	-	8 000
Projet ponctuel : Alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances	2 377	-
Subventions - CIUSSS - Jeu pathologique	9 170	7 998
Subventions - CIUSSS - Insertion socioprofessionnelle	15 809	13 667
Subventions - CIUSSS - Soutien logement	12 842	17 651
Subventions - CIUSSS - Vers un Chez-soi	43 081	-
Subventions - CIUSSS - Budget équité	17 967	-
Subventions - Soutien au travail de rue	82 606	64 694
Subventions - Fonds Tillotson	-	3 181
Subvention Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	6 000	-
Subventions Programme Action Aînés du Québec (PAAQ)	11 250	-
Subventions Exposé sans exploser	510	-
Revenus de location	1 485	5 925
Revenus Projet aménagement local	-	1 000
Dons, commandites et autres	33 481	18 879
Activités et sorties	2 474	922
Projet 12 jours en juin	37 142	-
Intérêts	629	641
Amortissement des apports reportés	4 494	300
	<u>466 895</u>	<u>353 691</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION (tableau A)	<u>416 426</u>	<u>314 649</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>50 469</u></u> \$	<u><u>39 042</u></u> \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	127 461 \$	31 923 \$	159 384 \$	120 342 \$
Excédent des produits sur les charges	(15 329)	65 798	50 469	39 042
Acquisition de l'exercice (note 4)	139 788	(139 788)	-	-
Remboursement de la dette à long terme (note 6)	9 929	(9 929)	-	-
Variation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	(59 355)	59 355	-	-
Nouvelle dette à long terme (note 6)	<u>(70 000)</u>	<u>70 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>132 494 \$</u>	<u>77 359 \$</u>	<u>209 853 \$</u>	<u>159 384 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2022

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	29 467 \$	5 906 \$
Compte avantage entreprise, au taux de 0,25 %	226 039	105 566
Débiteurs (note 3)	4 128	37 974
Frais payés d'avance	<u>2 292</u>	<u>1 941</u>
	261 926	151 387
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>322 600</u>	<u>198 141</u>
	<u>584 526 \$</u>	<u>349 528 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

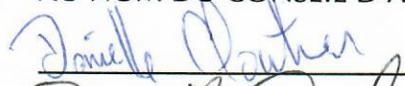
SITUATION FINANCIÈRE

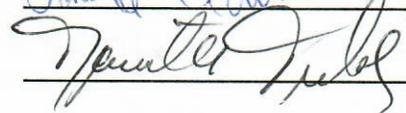
31 MARS 2022

	2022	2021
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	24 900 \$	24 800 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 6)	6 556	12 744
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 6)	<u>121 495</u>	<u>-</u>
	<u>152 951</u>	<u>37 544</u>
DETTE À LONG TERME (note 6)	-	55 236
APPORTS REPORTÉS (note 7)	159 667	94 664
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	<u>62 055</u>	<u>2 700</u>
	<u>221 722</u>	<u>152 600</u>
	<u>374 673</u>	<u>190 144</u>
Actif net		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	132 494	127 461
NON AFFECTÉ	<u>77 359</u>	<u>31 923</u>
	<u>209 853</u>	<u>159 384</u>
	<u>584 526 \$</u>	<u>349 528 \$</u>

Événement postérieur à la date du bilan et COVID-19 (note 11)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


 _____, administrateur


 _____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	50 469 \$	39 042 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 4)	15 329	7 826
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	(4 494)	(300)
Utilisation des apports reportés (note 7)	<u>(140 565)</u>	<u>(82 614)</u>
	(79 261)	(36 046)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	33 846	(27 721)
Frais payés d'avance	(351)	(598)
Créditeurs	<u>100</u>	<u>(13 033)</u>
	<u>(45 666)</u>	<u>(77 398)</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 4)	<u>(139 788)</u>	<u>(12 459)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme (note 6)	70 000	-
Remboursement de la dette à long terme (note 6)	(9 929)	(11 926)
Nouveaux apports reportés de l'exercice (note 7)	205 568	41 843
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>63 849</u>	<u>3 000</u>
	<u>329 488</u>	<u>32 917</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	144 034	(56 940)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>111 472</u>	<u>168 412</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>255 506</u></u> \$	<u><u>111 472</u></u> \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	29 467 \$	5 906 \$
Compte avantage entreprise, au taux de 0,25 %	<u>226 039</u>	<u>105 566</u>
	<u><u>255 506</u></u> \$	<u><u>111 472</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies de Québec et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme est voué à la réadaptation et à la réinsertion des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Bâtiment	Amortissement dégressif	4 %
Mobilier	Amortissement dégressif	20 %
Équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Rénovations majeures du logement	Amortissement linéaire	10 ans
Aménagement extérieur	Amortissement linéaire	5 ans
Stationnement	Amortissement linéaire	15 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les revenus d'activités sont comptabilisés à titre de produits au moment de l'inscription.

Les revenus de locations ainsi que les revenus d'honoraires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'intérêts sur les placements sont comptabilisés en fonction de la chronologie des sommes gagnées.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à atteindre ses objectifs au cours de l'exercice. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

PLACEMENT

Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur d'acquisition et réduits en cas de perte de valeur permanente.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte avantage entreprise des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
TPS et TVQ à recevoir	4 128 \$	4 081 \$
Subventions à recevoir	<u>-</u>	<u>33 893</u>
	<u>4 128 \$</u>	<u>37 974 \$</u>

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	32 400 \$	- \$	32 400 \$	32 400 \$
Bâtiment	235 593	87 899	147 694	153 848
Mobilier	8 871	2 181	6 690	4 988
Équipement de bureau	29 214	28 670	544	680
Matériel informatique	6 917	2 075	4 842	6 225
Rénovations majeures du logement	51 797	2 590	49 207	-
Aménagement extérieur	14 023	1 402	12 621	-
Stationnement	70 968	2 366	68 602	-
	<u>449 783 \$</u>	<u>127 183 \$</u>	<u>322 600 \$</u>	<u>198 141 \$</u>

5. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs		
Retenues à la source	11 719 \$	12 109 \$
Salaires et vacances à payer	13 181	12 196
Revenus perçus d'avance	-	495
	<u>24 900 \$</u>	<u>24 800 \$</u>

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

6. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt, Caisse populaire des Verts-Sommets de l'Estrie, garanti par une hypothèque immobilière d'une valeur comptable nette de 180 094 \$, remboursable par versements mensuels de 1 244 \$ en capital et intérêts, au taux de 4,990 %, échéant en décembre 2022	128 051 \$	67 980 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	6 556	12 744
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u>121 495</u>	<u>-</u>
	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>55 236</u></u> \$

Les versements en capital estimatifs à effectuer et le solde renouvelable au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Exigibles	Renouvelable
2023	8 795 \$	121 495 \$
2024	9 240	-
2025	9 707	-
2026	10 197	-
2027	<u>10 712</u>	<u>-</u>
	<u><u>48 651</u></u> \$	<u><u>121 495</u></u> \$

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

7. APPORTS REPORTÉS

	2022	2021
Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement		
Solde au début de l'exercice	94 664 \$	135 435 \$
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	205 568	41 843
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(140 565)</u>	<u>(82 614)</u>
	<u>159 667</u>	<u>94 664</u>
Les apports reportés à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :		
CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Soutien au logement	3 052	3 053
Subventions - Soutien au travail de rue	103 278	82 588
CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Soutien en milieu de travail	-	924
CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Jeu pathologique	208	1 800
Subventions - Projet Exposé sans exploser	5 789	6 299
Subventions - Fonds québécois d'initiatives sociales	4 800	-
Subventions - Programme Action Aînés du Québec	6 750	-
Dons perçus d'avance - 12 jours en juin	10 790	-
Dons perçus d'avance Promutuel	<u>25 000</u>	<u>-</u>
	<u>159 667 \$</u>	<u>94 664 \$</u>

31 MARS 2022

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions reçues pour l'acquisition d'équipements informatiques, pour les rénovations majeures du logement et pour l'aménagement extérieur. Ces apports sont amortis aux mêmes rythmes que les immobilisations auxquels ils se rapportent.

	2022	2021
Solde au début	2 700 \$	- \$
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	63 849 \$	3 000 \$
Moins : Amortissement de l'exercice	<u>(4 494) \$</u>	<u>(300) \$</u>
Solde à la fin	<u><u>62 055 \$</u></u>	<u><u>2 700 \$</u></u>

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2022	2021
Équipement informatique	2 100 \$	2 700 \$
Rénovation majeur logement	47 334	-
Aménagement extérieur	<u>12 621</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>62 055 \$</u></u>	<u><u>2 700 \$</u></u>

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Une dépendance économique est à considérer du fait que le bailleur de fonds principal de l'organisme, soit le ministère de la Santé et des Services sociaux, fournit 61 % (72 % en 2021) des produits de l'organisme.

11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN ET COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

Au cours de son exercice, Ressource communautaire en santé mentale «l'Éveil» a subi des changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19. La modification des activités tout en appliquant les règles de la santé publique, on entraînés des modifications de ces revenus et de ces dépenses.

L'organisme a pu compter sur des subventions exceptionnelles de ces bailleurs de fonds pour atténuer l'impact de cette crise.

La direction a tenu compte de l'incidence de la COVID--19 dans son évaluation de son actif et de son passif ainsi que sa capacité à poursuivre son exploitation. La direction estime que la stabilité actuelle des revenus et de la disponibilité des ressources liquides lui permettent de gérer efficacement les conséquences de la pandémie.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a engagé une société contrôlée par le conjoint de la directrice pour la réfection du bâtiment et du stationnement. Ses frais sont compris dans les postes d'immobilisations pour un montant de 133 515 \$.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés et sont inscrites à la valeur d'échange, qui représente le montant convenu entre les parties apparentées.

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE «L'ÉVEIL»

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022	2021
TABLEAU A		
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux - Bureau	222 202 \$	178 762 \$
Salaires et avantages sociaux - Travail de rue	67 234	52 549
Assurances	2 442	1 691
Fournitures de bureau et papeterie	12 470	11 869
Cotisations	1 177	919
Honoraires	2 924	3 010
Énergie	2 231	2 129
Entretien et aménagement des locaux	21 940	21 249
Impôt foncier	385	355
Formation	1 137	2 013
Frais de déplacement	6 545	3 492
Télécommunications	5 042	5 714
Publicité et promotion	7 656	5 901
Site Web	-	4 450
Frais de rue	5 807	3 970
Activités et sorties	7 637	2 927
Projet - 12 jours en juin	14 463	-
Projet - Expose sans exploser	510	-
Frais de repas et autres dépenses	1 142	719
Accessoires et petits équipements	12 042	-
Frais bancaires	564	448
Intérêts sur dette à long terme	5 547	4 656
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>15 329</u>	<u>7 826</u>
	<u>416 426 \$</u>	<u>314 649 \$</u>